



Direction Générale des Services

**Compte-rendu sommaire du Comité Syndical  
Séance du 18 juillet 2018**

L'An deux mil dix huit, le 18 juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective légalement convoqué le 13 juillet 2018, s'est assemblé en ses locaux.

Le nombre de membres en exercice est de :	<b>44</b>
Le nombre de délégués titulaires présents est de :	<b>22</b>
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	<b>11</b>
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents est de :	<b>33</b>

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical a délibéré.

**Etaient présents :**

MERCADER-Y-PUIG Maria, VACHÉ Clément, CADAYS-DELHOME Corinne, TENDRON-FAYT Muriel, NUNG Michel, SOLITUDE Jeanick, SPIRO Jacqueline, DUBOÉ Nicole, ZAVALLONE Romain, COMPAROT Alain, PARRINELLO François, JALIBERT Sylvie, GELY Fabienne, LE MOINE Sandrine, SARAH Pascal, GILLET Pierre-Alain, MOUROT Isabelle, MAMBOLÉ Eric, LERICQ Sophie, SPEGAGNE Antony, ROGER Michel, LEROY Marie-Anne, délégué(e)s titulaires – LEUCI Hervé, DE PAOLI Stéphane, BARTHOLMÉ Christian, SUREAU Franck, CHERGOU Tassadit, KARROUMI Sofienne, MARTIN Patrick, MARKOVIC Julien, BURKOVIC Simon, WEGEL Evelyne, RECOLIN Julien, délégué(e)s suppléant(e)s.

**Etaient excusés :**

KETFI Francine, LE FRANC Magalie, LEVEQUE Isabelle, GILLET Frédéric, LE LAGADEC Jeannick, MOUTAOUADHIA Ben Mustapha, MAYET Daniel, DHOLANDRE Danièle, OUZZIZ Malika, DURIN Jacques, MERET Audrey, CALSAT Patrice, SVITEK Brigitte, ROCQ Françoise.

Il est à noter que Madame Jeanick SOLITUDE s'est retirée de l'assemblée du Comité Syndical après le vote à l'élection de la Présidence. Les délibérations suivant l'élection de la Présidence, ont été votées par les 32 délégués titulaires et suppléants présents.

**ORDRE du JOUR :**

**1. désignation du secrétaire de séance**

Monsieur Julien MARKOVIC est désigné.

→ à l'unanimité

## **2. Installation des délégués des Villes d'Aubervilliers et Bobigny**

Le Comité Syndical décide à l'unanimité l'installation des trois nouvelles élues :

- Pour la ville d'Aubervilliers :
  - Madame Maria MERCADER-Y-PUIG, déléguée titulaire
  - Madame Claudine PEJOUX, déléguée suppléante
- Pour la ville de Bobigny :
  - Madame Magalie LE FRANC, déléguée titulaire.

→- **Délibération n° 35 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **3. Election du Président**

Sous la Présidence de Monsieur Alain CAMPAROT, doyen d'âge des élu(e)s en exercice, il est procédé à l'élection du Président. Deux candidatures sont proposées, Madame Jacqueline SPIRO et Monsieur Romain ZAVALLONE.

Madame Jacqueline SPIRO, Déléguée de la Ville d'Ivry-sur-Seine est élue Présidente du Syndicat Intercommunal pour la restauration collective jusqu'à la fin de la mandature.

→- **Délibération n° 36 est adoptée à 17 voix pour Madame Jacqueline SPIRO, 13 voix pour Monsieur Romain ZAVALLONE et 3 bulletins blancs et nuls.**

## **4. Fixation du nombre et élections des Vice-Présidents**

Le Comité Syndical fixe à six le nombre de Vice-Présidents.

→- **Délibération n° 37/01 est adoptée à l'unanimité des voix.**

**Trois Vice-Présidentes sont élues :**

- 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Madame Francine KETFI est élue par 23 voix et 9 bulletins blancs et nuls

→- **Délibération n° 37/02 est adoptée par 23 voix pour et 9 bulletins blancs et nuls.**

- 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Madame Muriel TENDRON-FAYT est élue par 18 voix

→- **Délibération n° 37/03 est adoptée par 18 voix pour Madame Muriel TENDRON-FAYT, 13 voix pour Monsieur Romain ZAVALLONE, et 1 bulletin blanc.**

- 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente Madame Nicole DUBOË est élue par 25 voix et 7 bulletins blancs et nuls

→- **Délibération n° 37/04 est adoptée par 25 voix pour et 7 bulletins blancs et nuls.**

## **5. Constitution du bureau du SIRESCO et désignation des membres complémentaires**

Le Comité Syndical décide de reporter ce point lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

## **6. Délégations d'attribution du Comité Syndical au Président**

Le Comité Syndical décide de déléguer une partie de ses attributions à la Présidente pour faciliter la gestion courante et le fonctionnement administratif. En cas d'empêchement, la Présidente pourra être remplacée par une Vice-Présidente.

→- **Délibération n°39 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **7. Attribution d'indemnités pour l'exercice des fonctions de Président et de Vice-Présidents**

Le montant maximal des indemnités de fonction en référence aux dispositions en vigueur sont attribuées au Président et aux Vice-Présidentes.

→- **Délibération n° 40 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **8. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres**

La Présidente précise qu'elle sera représentée à la CAO par :

- Muriel TENDRON-FAYT – 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente et élue à la ville de La Courneuve

Sur proposition de la Présidente, la CAO est composée :

<b>Délégué(e)s titulaires</b>		<b>Délégué(e)s suppléant(e)s</b>	
Francine KETFI	élue d'Arcueil	Patrice CALSAT	élu de Romainville
Aline PINEAU	élue de Tremblay-en-France	Fabienne GELY	élue de Marly-la-Ville
Jacques DURIN	élu de Mitry-Mory	Valérie ZÉLIOLI	élue de Champigny-sur-Marne
Frédéric GILLET	élu de Brou-sur-Chantereine	Nicole DUBOÉ	élue de Tremblay-en-France
Michel NUNG	élu de Fosses	Éric MAMBOLÉ	élu de Villeteuse

→- **Délibérations n° 41 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **9. Comité Technique Paritaire**

Le Comité Syndical confirme le maintien du nombre de représentant du personnel à trois.

→- **Délibération n° 42 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **10. Composition du CHSCT**

Le Comité Syndical fixe à trois le nombre des représentants titulaires et suppléants du personnel et maintien le principe de parité entre le collège des représentants du personnel et le collège des représentants de l'établissement public de coopération intercommunale.

→- **Délibération n° 43 est adoptée à l'unanimité des voix.**

## **11. Syndicat mixte des systèmes d'information - désignation du délégué titulaire et suppléant**

Sur proposition de la Présidente, les deux délégués titulaire et suppléant sont :

- Nicole DUBOË déléguée titulaire
- Patrice CALSAT délégué suppléant.

→ **Délibération n° 44 est adoptée à l'unanimité des voix.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45, le 18 juillet 2018.

Signé : Jacqueline SPIRO  
Présidente du SIRESCO

